

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0019100

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 4680

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ME KOUARKEL TOUM

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>DOUCET MA RUE M. BENVILLE 0522 35.74.82 27/03/2022</i>	27/03/2022	K + 2 + 740 + 25.74.82 + 64 + 27.05	22000A

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS	
	H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553		
	D	00000000	00000000		
	B	00000000	00000000		
	G	35533411	11433553		
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				DEBUT D'EXECUTION	
	H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553		
	D	00000000	00000000		
	B	00000000	00000000		
	G	35533411	11433553		
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				FIN D'EXECUTION	
	H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553		
	D	00000000	00000000		
	B	00000000	00000000		
	G	35533411	11433553		
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION					

Casablanca, le

Googl (2072)

—
di
Floris Jansen —
H. Spelli Dekker
Ann Velde
Ann van Andel —
66 jar. gynaecologie —
twee gynaecologische —
Olie a sete van R
2010/11 er welente in
De Plesse
Babo de
Goudsloot Jan
Confrauvel

Dr. Wafae BISBIS-ABOUNAIDANE

Professeur en Gynécologie - Obstétrique

Ex-enseignante à la Faculté de Médecine de Casablanca

الدكتورة وفاء بسبيس أبو نيدان

أستاذة في طب النساء والتوليد

أستاذة سابقة بكلية الطب بالدار البيضاء

Casablanca, le:

20/09/2022

~~1. Dr Skalli Nekouz
Dr Velours~~

* - ~~Dr Elouafi
Dr Elouafi
Dr Elouafi~~

2. - ~~Dr Deutscher~~

3. - ~~Dr Chabane Adoue -~~

~~RADIOLOGIE MAARIF
BERRADA. M. BENIHIA Z.
17, Rue Med. Bani~~

~~0522.25.74.82~~

05 22 95 00 04 / 05 22 95 05 20

إقامة القصر زاوية شارع غاندي و يعقوب المنصور ممارسة الطلاق الاول - الدار البيضاء - المارشال

Résidence du Palais, angle Bd Ghandi & Yacoub El Mansour. Im D. Appt n° 2, 1^{er} étage - Casablanca

Tél. : 05 22 95 00 04 / 05 22 95 05 20 - E-mail: dr.bisbis@gmail.com

INPE : 091029108 - Patente : 34836020 - IF : 40164876 - ICE : 001789271000048

PROFESSEUR BISBIS Wafae
Spécialiste en Gynécologie - Obstétrique
Résidence du Palais Angle Bd Ghandi
Tél. 05 22 95 00 04 / 05 22 95 05 20 - E-mail: dr.bisbis@gmail.com
INPE : 091029108 - Patente : 34836020 - IF : 40164876 - ICE : 001789271000048

CABINET DE RADIOLOGIE DU MAARIF

Dr. BERRADA M.
Radiologue

Dr BENYAHIA Z.
Radiologue

Domiciliation bancaire : Compte N 013 780011 20 000183001 43 48 BMCI Agence Val d'Anfa-casa
Patente : 34770967 I.F 1087675 ICE : 001745076000019

Casablanca, le 27/09/2022

Facture

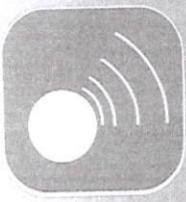
Nom & Prénom : **MEKOUAR OUM KELTOUM**

Date d'examen : 27/09/2022

Examen(s)	
OSTEODENSITOMETRIE OSSEUSE ECHOGRAPHIE ABDOMINO PELVIENNE ECHO-MAMMOGRAPHIE	
Montant TOTAL	2200 DH

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
DEUX MILLE DEUX CENTS DH

DR. BERRADA M. BENYAHIA Z.
17, Rue Mohamed BAHI
Tel : 0522237705



عيادة طبية للفحص بالأشعة

CABINET DE RADIOLOGIE DU MAARIF

IMAGERIE PAR RESONANCE MAGNETIQUE

DR. BAHIA Zakaria
M.D. de Radiologie

DR. BERRADA Mohamed
M.D. de Radiologie

IRM (1,5 Tesla)

SCANNER VCT
(4 Barettes)
Angioscanner
Captoscanner
calcscanner
Perfo-Scanner

SCANNER CORPS ENTIER

DENSITOMETRIE
BIPHOTONIQUE

RADIOLOGIE
NUMERIQUE

MAMMOGRAPHIE
NUMERIQUE

TOPOGRAPHIE
NUMERIQUE

ECO-DOPPLER
ARTERIEL

16, Rue Mohamed BAHI
(EX. Rue Meissonier)
en face du bureau de pointage
des taxis - Maârif

20 100 Casablanca
Radiologue du Maârif :

Tél. : 05.22.25.74.82
05.22.25.30.30

05.22.23.79.34

Fax : 05.22.23.77.05

I.C.E : 001745076000019

Centre IRM du Maârif :

IRM : 05.22.23.23.12
05.22.99.30.31

Fax : 05.22.25.38.73

irm-maarif@hotmail.fr

I.C.E : 001744959000074

Patente : 34770967

I.F. : 1087675

R/S

Casablanca , le 27/09/2022

Mme. MEKOUAR OUM KELTOUM

ECHO- MAMMOGRAPHIE BILATERALE :

- Seins denses, classés type C de la classification atlas birads des densités mammaires.
- Asymétrie de densité focale des QSE des deux seins, d'allure glandulaire.
- Absence d'opacité suspecte.
- Absence de groupement de microcalcifications.
- Absence de foyer de désorganisation architecturale.
- Respect de la plaque aréolo-mamelonnaire.
- Prolongements axillaires libres.
- Le balayage échographique des deux seins à objectivé une répartition inhomogène du tissu-glandulaire réalisant des amas au niveau du QSE correspond aux asymétrie de densité précédemment décrite à la mammographie.
- Absence de lésion kystique ou tissulaire suspecte.
- Absence d'adénopathie axillaire

AU TOTAL :

- ÉCHO-MAMMOGRAPHIE NE RÉVÉLANT PAS D'ANOMALIE ÉVOLUTIVE.
- EXAMEN CLASSÉ BIRADS 2 DE L'ACR EN BILATÉRAL.

Dr. BERRADA M.

Avec mes amicales salutations.



عيادة طبية للفحص بالأشعة

CABINET DE RADIOLOGIE DU MAARIF

IMAGERIE PAR RESONANCE MAGNETIQUE

Dr BENYAHIA Zakaria
C.E.S de Radiologie

Dr BERRADA Mohamed
C.E.S de Radiologie

IRM (1,5 Tesla)

SCANNER VCT
(64 Barettes)

Angioscanner
Coroscanner
coloscanner
Denta-Scanner

SCANNER
CORPS ENTIER

DENSITOMETRIE
BIPHOTONIQUE

RADIOLOGIE
NUMERIQUE

MAMMOGRAPHIE
NUMERIQUE

PANORAMIQUE
DENTAIRE
NUMERIQUE

ECHO-DOPPLER
COULEUR

, Rue Mohamed BAHI
X. Rue Meissonier)
face du bureau de pointage
s taxis - Maârif
100 Casablanca
radiologie du Maârif :
T : 05.22.25.74.82
05.22.25.30.30
05.22.23.79.34
x : 05.22.23.77.05
E : 001745076000019
ntre IRM du Maârif :
M : 05.22.23.23.12
05.22.29.30.31
x : 05.22.25.38.73
maarif@hotmail.fr
E : 001744959000074
tente : 34770967
: 1087675

Casablanca , le 27/09/2022

Mme. MEKOUAR OUM KEL TOUM

OSTEODENSITOMETRIE :

Technique : Absorptiomètre Bi- photonique à rayon X (LUNAR).

Sites de Mesures : Avant bras, Rachis lombaire de L1 à L4 et des hanches.

Résultats :

1- Avant Bras droit :

- DMO = 0,717 g/cm².
- Z score = -0,4.
- T score = -1,9.

2- Rachis lombaire :

- DMO = 0,998 g/cm².
- Z score = -0,1.
- T score = -1,7.

3- Col fémoral gauche :

- DMO = 0,789 g/cm².
- Z score = -0,5.
- T score = -1,7.

4- Col fémoral droit :

- DMO = 0,811 g/cm².
- Z score = -0,3.
- T score = -1,6.

DMO (ou B.M.D) = Densité minérale osseuse (g/cm²).

Z-Score : différence entre la valeur mesurée et la valeur moyenne au même
âge et pour le même sexe (en écart - type).

T-Score : différence entre la valeur mesurée et la valeur moyenne d'un adulte
jeune (30 ans), de même sexe (en écart - type).

Définition de l'OMS :

Normal : T score supérieur ou égale à -1 écart-type

Ostéopénie : T score entre -1 et -2,5 écart-type.

Ostéoporose : T score inférieur ou égal à -2,5 écart-type.

Conclusion:

- Selon les critères de l'OMS il existe une ostéopénie au niveau des différents sites examinés.

Dr.BERRADA M.

Avec mes amicales salutations.